

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence
Lettres

Université de Picardie Jules-Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Création, textes et langages

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Très bien intégrée au sein de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV), la licence de *Lettres* propose aux étudiants de la région une formation en *Littérature, linguistique françaises, langues anciennes et littérature comparée* sur l'antenne d'Amiens, et en *Lettres et Histoire-géographie* sur l'antenne de Beauvais. La formation à Amiens se divise en trois principaux parcours dès la deuxième année de licence (L2) : *Lettres et humanités* (LH), *Professorat des écoles* (PE) et *Sciences du langage* (SDL). En troisième année de licence (L3), ce dernier parcours se subdivise de nouveau en trois parcours : *Français Langue et Culture Étrangères* (FLCE), *Communication et médias* (CM), ou SDL « pures ». Le parcours LH a ouvert après la fermeture des parcours de *Lettres classiques* afin de préparer aux concours d'enseignement en *Lettres classiques*, mais aussi en *Lettres modernes*. La licence pluridisciplinaire entretient des liens forts avec l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE). Les concours de l'enseignement constituent le principal débouché de la licence, mais celle-ci peut aussi conduire à la recherche, au journalisme ou aux métiers de l'administration culturelle.

Analyse

Objectifs

Les objectifs que se fixe la licence de *Lettres* sont cohérents et pensés en fonction d'un contexte régional spécifique. L'objectif principal est de mener les étudiants vers les concours de l'enseignement (professorat des écoles, CAPES, Agrégation) ou éventuellement vers la recherche (master, doctorat). Le second objectif est de permettre une insertion dans le milieu professionnel grâce à des parcours professionnalisants (FLCE, CM) ou à des passerelles vers des Licences professionnelles (LP). La formation a une vocation généraliste, elle cherche à faire acquérir aux étudiants une bonne maîtrise de la langue et de l'argumentation, sans les spécialiser d'emblée. Elle dispense une formation disciplinaire exigeante, qui s'appuie largement sur les apports de la linguistique. Les métiers auxquels elle prépare sont variés : enseignant du primaire ou du secondaire (y compris en FLE), rédacteur, journaliste de presse ou d'entreprise, assistant de communication, chargé de l'information et de la communication...

Seuls deux parcours renseignent les concordances entre les objectifs indiqués par les fiches RNCP et les cours dispensés. Pour le parcours PE, il semble peu opportun de faire correspondre les cours de littérature française, antique et comparée avec la recherche documentaire ou le contrôle du travail scolaire. L'apprentissage à la recherche documentaire pourrait être envisagé autrement qu'à travers le traitement d'un large corpus textuel. Pour le parcours CM, les compétences en communication ne sont abordées que d'un point de vue théorique (pas de cours de communication des organisations) ou limité (communication publicitaire). Les cours proposés dans le volet Médias ne permettent pas non plus l'acquisition de toutes les compétences visées.

Dans le tableau récapitulatif des débouchés de la formation, les métiers du champ de la communication ou du journalisme sont mentionnés pour plusieurs parcours qui ne sont pas clairement orientés en ce sens (parcours LH et SDL pures), ce qui rend ces débouchés difficiles d'accès si la licence n'est pas suivie d'un master ou d'une autre formation plus professionnalisante.

Organisation

L'organisation de la licence est ramifiée et complexe, en raison notamment de son implantation sur deux sites qui proposent des orientations pluridisciplinaires distinctes : *Lettres*, *Sciences du langage* et *Lettres anciennes* à Amiens, et *Lettres et histoire-géographie* à Beauvais.

Sur le site d'Amiens, la première année de licence (L1) généraliste propose un aperçu des attendus disciplinaires d'une Licence de *Lettres*, afin que les étudiants puissent prendre le temps de choisir leur parcours. En deuxième année de licence (L2), trois parcours leur sont proposés : LH, PE et SDL. Ces trois filières se déclinent ensuite sous la forme de cinq parcours en L3, le parcours SDL étant le seul à se subdiviser en trois parcours : SDL pures, CM, et FLCE. Depuis 2015, les étudiants peuvent suivre le parcours de la L3 FLCE en deux ans, en effectuant leur deuxième année dans une université étrangère partenaire.

À Beauvais, la licence *Lettres/Histoire-géographie* est bi-disciplinaire. Elle prépare soit aux concours de l'enseignement, soit à des passerelles vers des licences professionnelles (LP) comme *Métiers des bibliothèques* à Amiens, ou *Patrimoine et tourisme* proposée par l'UFR d'Histoire-Géographie.

La forte multidisciplinarité de la licence rend l'offre foisonnante, mais également peu lisible et éparpillée. Le parcours CM, par exemple, est considéré comme intégré au parcours SDL. Bien que des réorientations soient possibles de Beauvais à Amiens principalement, les étudiants semblent peu mobiles. Des passerelles existent en revanche entre les parcours, et la spécialisation peut se faire de manière progressive.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement au sein de l'UPJV est bon. La licence de *Lettres* se caractérise par son originalité et par ses nombreux partenariats avec d'autres disciplines (*Sciences du langage*, *Histoire-géographie*) ou composantes (UFR d'histoire-géographie, ESPE, IUT...). La préparation au professorat des écoles et aux métiers de l'enseignement est ainsi particulièrement pertinente, notamment sur le site de Beauvais qui n'en comporte pas dans ses autres formations.

La licence remplit un rôle assez fédérateur dans la région et ce auprès d'un public d'étudiants majoritairement boursiers et peu mobiles. La formation a su développer des liens avec les lycées environnants en recrutant des BTS (dans le parcours CM) ou des étudiants issus des Classes préparatoires aux Grandes Écoles, grâce à la signature d'une convention avec les CPGE de l'Académie. Au sein d'un bassin picard déficitaire en professeurs de lettres, elle forme un vivier de futurs enseignants bien préparés aux Masters, aux concours et à l'insertion professionnelle.

Seul le parcours CM semble entretenir des liens forts avec les établissements culturels régionaux, essentiellement grâce aux stages, souvent suivis d'embauches. Étant donné l'intitulé du parcours, on s'étonne que des liens n'aient pas été davantage tissés avec des entreprises régionales ou des partenaires industriels. Les autres parcours pourraient s'ancrer aussi plus fortement dans l'environnement socio-économique. Enfin, le positionnement auprès des universités les plus proches (Arras, Rouen, Reims) ne prend pas encore en compte le nouveau découpage régional et l'intégration dans la même région de l'université de Lille.

Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique se compose d'environ vingt-cinq titulaires membres de l'UFR des Lettres, dont une dizaine de Professeurs des Universités et une quinzaine de Maîtres de conférences, essentiellement en 9e (Langue et littérature françaises), 10e (Littérature comparée) et 7e (Sciences du langage) sections, et quatre en 8e (Langues et littératures anciennes). Elle est renforcée par des intervenants provenant de l'ESPE ou d'autres UFR pour assurer notamment les cours d'histoire-géographie ou de langues. La taille modeste de l'UFR lui permet de fonctionner avec une équipe soudée et proche de ses étudiants, qui se réunit régulièrement à des moments spécifiques de l'année (rentrée, jurys, commissions...).

À Amiens, les cours sont effectués essentiellement par des membres de l'UFR : 82,6 % par des titulaires, 8,2 % par des titulaires d'autres composantes de l'UPJV et 9,2 % par des vacataires (pour le parcours CM et la licence professionnelle). Ces proportions varient beaucoup à Beauvais, où seulement 48 % des cours sont assurés par les enseignants de la composante, 27 % par des titulaires d'autres composantes et 25 % par des vacataires. Les données sur le profil des intervenants extérieurs ne sont pas fournies.

La répartition de l'équipe pédagogique est équilibrée dans la majeure partie des parcours, mais il manque un enseignant-chercheur permanent de 71e section (Sciences de l'information et de la communication) pour renforcer le parcours CM, et ouvrir une LP communication en septembre 2017.

Les équipes fonctionnent de manière harmonieuse avec une répartition classique des tâches administratives en responsabilité de mention et d'années, sauf à Beauvais qui pâtit de son isolement. La gestion de la formation y repose entièrement sur le directeur de la Licence *Lettres-histoire-géographie*, ce qui ne garantit pas la collégialité des décisions.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
Les chiffres fournis par le logiciel de scolarité APOGEE ne tiennent pas compte des étudiants étrangers ou provenant des CPGE, ni des étudiants inscrits qui n'assistent pas aux cours ou aux examens. L'analyse des effectifs s'appuie donc sur les données plus complètes présentées par l'UFR des Lettres. Après une forte augmentation des inscriptions à Beauvais en 2012, liée à une politique de communication efficace, les effectifs se sont stabilisés ces dernières années. La mention compte en moyenne un peu plus de 400 inscrits par an, 200 en première année (dont 70 environ à Beauvais), une bonne centaine en deuxième année de licence (L2) et troisième année de licence (L3) (dont 25 en moyenne à Beauvais par niveau). Le bilan du taux de réussite est en demi-teinte. On déplore le nombre important d'abandons entre la L1 et la L2 (50 % d'effectifs en moins en moyenne), qui varie d'une année à l'autre et en fonction des sites, et pourrait être lié au taux exceptionnellement élevé d'étudiants boursiers dans la licence (64,3 % alors que la moyenne pour l'UPJV est de 51 %). À Beauvais par exemple, le taux de passage en L2 est faible, surtout pour la promotion 2014-2015 (37,5 %). En revanche, les effectifs se maintiennent davantage entre la L2 et la L3. Cette stabilité est attribuée aux parcours PE, et CM (mais le dossier précise que 50 % des étudiants dans le parcours CM viennent d'ailleurs, voir infra). En L2 le vivier de recrutement s'élargit aux étudiants de CPGE, qui représentent un peu moins de 50 % des étudiants à Amiens. Le parcours CM a accueilli aussi 50 % d'étudiants de BTS et d'IUT ces deux dernières années, provenant notamment de l'IUT Techniques de commercialisation qui ne bénéficie pas de poursuite d'études en Picardie. La formation accueille également entre 60 et 90 étudiants étrangers par an, non comptabilisés dans les tableaux présentés en raison de leur inscription semestrielle. Ils se répartissent sur les trois niveaux de la licence, mais les informations données ne permettent pas d'évaluer leur réussite aux unités d'enseignement. L'UFR se targue de l'excellente insertion professionnelle de ses étudiants, mais les données fournies sont trop floues pour s'en faire une idée précise, hormis pour les parcours LH (bon taux de réussite ensuite au Capes) et pour le site de Beauvais (qui affiche par exemple 100 % de réussite au concours de Professorat des écoles). La majorité des étudiants poursuit ses études en Master, mais l'absence de suivi des cohortes ne permet pas de se faire une idée précise de leur devenir. L'origine des étudiants ayant réussi les concours à la suite d'un master 1 (M1) ou d'un master 2 (M2) n'est pas renseignée, et il manque des données chiffrées pour apprécier les poursuites d'études ou l'insertion professionnelle des autres étudiants.
Place de la recherche
La place de la recherche est satisfaisante, l'UFR de lettres est adossée à trois laboratoires de recherche, le Centre d'Études des Relations et Contacts Linguistiques et Littéraires (CERCLL) ; Textes, Représentations, Archéologie, Autorité et Mémoires de l'Antiquité à la Renaissance (TRAME) et le Centre Universitaire de Recherches Administratives et Politiques de Picardie (CURAPP). Les étudiants sont sensibilisés à la recherche dès la licence et sont invités à suivre plusieurs manifestations scientifiques organisées à l'UPJV (colloques, séminaires, journées d'études, journées mastériales). Une part importante de l'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs, qui peuvent mettre en lien certains cours avec leurs activités de recherche.
Place de la professionnalisation
La professionnalisation est bien prise en compte pour certains parcours, mais trop limitée pour d'autres. Elle prend la forme d'UE en lien avec les métiers visés ou de stages. À chaque semestre de la formation, une UE de pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement est prévue pour les étudiants qui s'orientent vers le professorat (les liens entretenus par l'UFR avec l'ESPE sont importants). Cette UE est ouverte aux étudiants des autres facultés qui peuvent la valider au titre d'UE libre. Une UE de sensibilisation au monde du travail a également été mise en place au dernier semestre de la troisième année de licence (L3), mais son contenu doit être revu (la proposition d'initiation à la fiche RNCP n'est pas présentée de manière convaincante). Le parcours CM intègre à la formation un stage obligatoire de deux mois, mais les autres parcours entretiennent peu de contacts avec les milieux professionnels. Un projet d'ouverture d'une Licence Professionnelle CREA'TECH a été déposé par l'UFR en collaboration avec l'IUT d'Amiens, sans que les objectifs de cette licence ne soient précisés. Les fiches RNCP sont fournies ; celle du parcours CM pourrait être améliorée.
Place des projets et des stages
La place des stages gagnerait à être développée dans la plupart des parcours qui proposent des stages courts non-obligatoires, pouvant être effectués par exemple dans des écoles, des bibliothèques ou des maisons d'édition, sans attribution d'European credits transfer system (ECTS). Pour l'ensemble des premières années de licence (L1), un stage peut remplacer la validation d'une UE libre (2 ECTS), mais cette possibilité n'est guère exploitée par les étudiants. Le dispositif « Emploi Avenir professeurs » devenu « Emploi Apprentis professeurs » a remporté en revanche un vif succès auprès d'étudiants souvent boursiers. Seuls les étudiants du parcours CM font un stage long de deux mois (4 ECTS), qui conduit à la rédaction d'un mémoire et

à une soutenance. Le projet tuteuré présent dans cette formation tourne autour du stage et de la rédaction du mémoire, ce qui relève d'un détournement de sa nature.

Il existe quelques projets plus généraux en lien avec l'extérieur (cours sur le théâtre adossé à la programmation théâtrale d'Amiens, UE comportant des échanges culturels avec les étudiants étrangers, participation à l'organisation d'une journée d'étude, au festival du film d'Amiens), mais ceux-ci restent limités et ne concernent pas l'ensemble des étudiants. Des ateliers d'écriture proposés en dehors des cours sont très appréciés.

Place de l'international

La place de l'international dans la formation est satisfaisante, elle se traduit par le développement de la mobilité des enseignants-chercheurs, par l'adhésion au programme LEA ! (« Lire en Europe aujourd'hui ») et par la mobilité étudiante. Pour preuve, 60 étudiants étrangers à plein temps en moyenne par an sont accueillis par l'UFR depuis 2011. La mise en place d'une UE de Français sur Objectifs Universitaires serait souhaitable pour pallier les difficultés des étudiants étrangers. La mobilité sortante, encore limitée, est en progression, grâce à un système de bourses qui financent la scolarité des étudiants à l'étranger et l'aménagement en deux ans du parcours FLCE permettant aux étudiants d'effectuer leurs deux derniers semestres dans une université étrangère.

L'UFR bénéficie aussi de la politique internationale active de l'UPJV, liée par plusieurs partenariats ou conventions bilatérales à des universités étrangères.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement, essentiellement régional, s'appuie sur plusieurs initiatives visant à développer les liens « Bac-3/+3 », comme la participation à une journée d'orientation pour les lycéens ou l'organisation d'une journée portes ouvertes.

Seule la filière de troisième année de licence (L3) CM accueille en grand nombre des étudiants ne provenant pas de l'UFR des Lettres. Les VAE sont rares, quelques VAP ont été accordées.

Depuis 2015, des conventions ont été signées avec les CPGE de la région, permettant une intégration de certains étudiants en deuxième année de licence (L2) ou en troisième année de licence (L3), sur évaluation du niveau de grammaire et d'ancien français. Certains cours sont également dispensés par les enseignants de l'UFR en CPGE. Les réorientations entre les parcours sont facilitées en première année de licence (L1) et deuxième année de licence (L2), mais les passerelles entre Beauvais et Amiens sont trop limitées.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont efficaces, ils consistent en un cours de maîtrise de la langue écrite et orale, qui pourrait être étoffé, ainsi qu'un cours de remédiation en L2 SDL à destination notamment des étudiants provenant de CPGE. Le recours de l'UFR au projet Voltaire, une plate-forme privée externe proposant une certification en orthographe, pose question. Cet outil ne doit pas se substituer aux dispositifs internes à la licence, plus adaptés car conçus par des enseignants-chercheurs. Les dispositifs internes doivent être renforcés et privilégiés afin de ne pas prendre le risque de déléguer l'apprentissage de la maîtrise de la langue, l'un des principaux objectifs de la licence, à un organisme privé dont les méthodes ne sont pas évaluées.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les cours sont dispensés en présentiel uniquement. Des modalités d'enseignement spécifiques sont mises en place pour les étudiants salariés : aménagement d'emploi du temps, aide à la préparation des examens finaux et dispense de contrôle continu pour les UE auxquelles ils ne peuvent pas assister. Pour les étudiants en situation de handicap, on applique scrupuleusement dans la licence les mesures préconisées par l'université, offrant aussi la possibilité de valider chaque niveau en deux ans et désignant un enseignant et un personnel administratif référent. Certains groupes de travaux dirigés (TD) sont trop chargés, en raison de la difficulté à anticiper le flux de la mobilité entrante. À Beauvais, les (TD) sont dédoublés au premier semestre de la première année de licence (L1) depuis 2012 pour résorber l'augmentation des effectifs.

Une préparation au C2i est offerte sur le portail de L1 de l'université, ainsi qu'une plate-forme Espace numérique de travail (ENT) et des groupes Facebook pour chaque niveau de la licence. Néanmoins, la place du numérique dans la formation pourrait être encore développée. L'UFR des Lettres possède une salle informatique équipée de 17 postes auxquelles s'ajoutent quatre salles et des amphithéâtres disposant de vidéo-projecteurs. Le matériel informatique trop vétuste ne répond pas suffisamment aux besoins des enseignants.

Évaluation des étudiants

L'évaluation repose majoritairement sur le contrôle continu, les rattrapages prennent la forme d'examens terminaux. Les modalités du contrôle continu s'adaptent au profil des étudiants ainsi qu'à leurs objectifs professionnels. Des aménagements sont prévus pour les étudiants en « Emploi Avenir Professeur » et pour les étudiants étrangers. Un aménagement innovant a été mis en place à Beauvais pour les étudiants en grande difficulté issus des filières technologiques et professionnelles, qui visent le plus souvent le professorat des écoles. Des exercices spécifiques leur sont proposés ainsi que la possibilité, lors des examens, de choisir entre deux sujets, l'un classique et l'autre adapté à leur profil atypique. Un bilan de l'expérience devra être tiré pour veiller à ce que l'égalité des chances entre les

différents étudiants soit bien respectée. Le parcours CM intègre à l'évaluation la rédaction d'un mémoire de stage validé par une soutenance.
Suivi de l'acquisition de compétences
Il n'y a pas de dispositif particulier de suivi de l'acquisition des compétences, autre que la connaissance individuelle des étudiants par leurs enseignants. Un portefeuille de compétences pour les langues vivantes a été mis en place à l'échelle de l'université. L'annexe descriptive au diplôme est bien remplie.
Suivi des diplômés
Les données concernant le suivi des diplômés sont trop rares. Les chiffres mis en avant ne concernent qu'une partie des cohortes de la troisième année de licence (L3), celle qui passe les concours de l'enseignement. L'excellente insertion professionnelle signalée ne s'appuie pas pour l'instant sur des chiffres détaillés. Le Bureau d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (BIOIP) de l'université compte intégrer le Réseau Sup' afin de pouvoir bénéficier d'autres enquêtes.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Les procédures d'évaluation étaient insuffisantes, mais des innovations récentes ont permis de les rendre plus efficaces. Jusqu'en 2015, l'évaluation des enseignements s'effectuait de manière informelle en raison de la proximité entre responsables d'années et étudiants. Le dialogue avec les étudiants a permis d'affiner la maquette des parcours pour les adapter à leurs attentes. Chaque semestre à Beauvais, des réunions formalisées réunissaient directrice administrative, enseignants, responsables pédagogiques et étudiants volontaires. En 2015, ont été mis en place un questionnaire imprimé sur l'évaluation des enseignements ainsi qu'une commission pédagogique qui se tient une à deux fois par an, ce qui a donné lieu à quelques modifications de la maquette. En février 2016, s'est réuni pour la première fois un conseil de perfectionnement, qui a permis d'engager un dialogue entre les étudiants, l'équipe enseignante et l'ESPE. Composé selon les règlements en vigueur, il a permis de réaffirmer les liens entre l'UFR de lettres et l'ESPE, et de faire évoluer le parcours CM.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La licence de *Lettres* dispense une formation disciplinaire exigeante, soucieuse de l'insertion professionnelle des étudiants.
- La formation est bien intégrée au sein de l'université, notamment grâce aux liens qu'elle a su tisser avec l'ESPE, les LP et les Masters. Elle a su s'adapter à un contexte régional spécifique, tout en développant une ouverture à l'international.
- La diversité et l'interdisciplinarité des parcours assurent la richesse de la formation.
- De nombreux dispositifs ont été mis en place pour favoriser la mobilité entrante et la mobilité internationale.

Points faibles :

- La ramification du parcours SDL en L3 complexifie l'organisation de la mention, ce qui pourrait expliquer l'érosion des effectifs en SDL et en SDL FLCE.
- Les disparités de fonctionnement entre Beauvais et Amiens (moins de collégialité et de cours assurés par des enseignants-chercheurs à Beauvais).
- Le suivi des cohortes est insuffisant.

Avis global et recommandations :

La licence de *Lettres* est une formation de proximité sérieuse et cohérente, qui a su s'adapter au contexte régional et aux besoins de ses étudiants. On pourrait renforcer sa visibilité en ouvrant notamment le parcours *Communication et médias (CM)* dès la deuxième année de licence (L2), et plus largement en développant ses formations autour de la communication et des médias. Il faudrait envisager le recrutement d'un titulaire spécialisé, enseignant-chercheur ou, a minima, Past capable de renforcer par exemple le parcours CM. Il conviendrait aussi de mieux suivre la réussite des étudiants en première année de licence (L1) et leur devenir.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation
LICENCE MENTION LETTRES

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-LI180013865-018377-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom de la directrice de l'UFR de Lettres à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

La directrice de l'UFR de Lettres et l'équipe pédagogique de Lettres remercient les experts du HCERES pour une lecture attentive et pertinente du dossier d'autoévaluation des Licences. Ce retour servira de point d'appui pour l'élaboration de l'offre de formation en vue de la nouvelle accréditation, notamment pour les aspects suivants :

Observations :

1. LICENCE CRÉA-TEC'

On trouvera ici le descriptif de la Licence Créa-tec', qui accueillera une première promotion dès septembre 2017, et qui figurera également dans l'offre de formation à partir de 2018 (Mention « Métiers de la communication : chargé de communication », Parcours Parcours Créa-tec' : Techniques de communication appliquées aux PME/PMI, collectivités et associations).

https://www.u-picardie.fr/catalogue-formations/co/Catalogue_UPJV_1/co/LP_Charge_com.html

2. AUTOUR DE LA LICENCE COM'MEDIAS (CM) :

Etant donné le succès de cette filière, au plan des inscriptions comme de l'insertion professionnelle, on veillera à rendre plus visible l'articulation, déjà en place, entre les cours dispensés et les compétences requises.

La fiche RNCP correspondante s'en trouvera ainsi améliorée.

Le projet de recrutement d'un enseignant de 71e section sera examiné.

3. MAÎTRISE DE LA LANGUE

Le recours au Projet Voltaire ne doit pas masquer l'intégration par les enseignants-chercheurs de l'UFR de pratiques pédagogiques veillant à l'amélioration constante et progressive de la maîtrise de la langue (travaux de rédaction fréquents, corrections scrupuleuses, lectures). Ces pratiques conduisent les étudiants de Licence à un niveau global satisfaisant, lequel est sanctionné dans le cycle suivant notamment par leur réussite aux concours nationaux de l'enseignement (PRCE, CAPES, Agrégation interne).

4. POLITIQUE DE SITES

L'équipe responsable des formations dispensées sur le site de Beauvais prendra en compte l'intérêt d'un renforcement de la collégialité des propositions et des décisions prises.

5. POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

En accord avec la politique globale de l'UPJV, on prendra en compte le positionnement d'Amiens dans la nouvelle région Hauts de France, sans négliger l'importance considérable d'une formation de proximité, que ce soit à Amiens ou à Beauvais, pour une population estudiantine boursière, peu encline à la mobilité géographique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**



Mohammed BENLAHSEN